

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<p>DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME</p> <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE</p>	<p>SÉANCE DU 28 MAI 2010 À SALLES-SUR-MER</p> <p>Sous la présidence de : M. Maxime BONO, Président</p> <p>Autres membres présents : Mme Marie-Claude BRIDONNEAU, M. Michel Martial DURIEUX, Mme Suzanne TALLARD (jusqu'à la question 5 et pour les questions 20, 33 et 34), M. Denis LEROY, M. Guy DENIER, Mme Maryline SIMONÉ, M. Christian GRIMPRET, M. Guy COURSAN, M. Daniel GROSCOLAS (jusqu'à la question 19 et pour les questions 20, 33 et 34), M. Henri LAMBERT, M. Christian PEREZ, M. Jean-François VATRÉ, M. Pierre MALBOSC, M. Aimé GLOUX, Mmes Soraya AMMOUCHE, Nicole THOREAU (jusqu'à la question 10 et pour les questions 20, 33 et 34), M. Jean-François DOUARD (jusqu'à la question 12 et pour les questions 20, 33 et 34), M. Jacques LEGET, M. Patrick ANGIBAUD, Mme Marie-Anne HECKMANN, M. Patrice JOUBERT, Vice-présidents,</p> <p>M. Yves AUDOUX, M. Michel AUTRUSSEAU, Mme Saliha AZÉMA, M. Bruno BARBIER, M. René BÉNÉTEAU, Mme Catherine BENGUIGUI, M. Michel BOBRIE, Mme Marie-Sophie BOTHOREL, M. Jean-Pierre CARDIN, Mme Marie-Thérèse CAUGNON, M. Jean-Pierre CHANTECAILLE, M. Vincent DEMESTER, M. Pierre DERMONCOURT, M. Paulin DEROIR, M. Alain DRAPEAU, Mme Sylvie DUBOIS (jusqu'à la question 26 et pour les questions 33 et 34), Mme Sylviane DULIOUST, Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX (jusqu'à la question 5 et pour la question 20), M. Gérard FOUGERAY, Mme Patricia FRIOU, M. Dominique GENSAC, Mme Béangère GILLE, M. Gérard GOUSSEAU, Mme Brigitte GRAUX, M. Christian GUICHET (jusqu'à la question 21 et pour les questions 33 et 34), Mme Josseline GUITTON, M. Arnaud JAULIN, Mme Nanou JAUMOILLIE, M. Philippe JOUSSEMET, M. Charles KLOBOUKOFF, M. Philippe MASSONNET, M. Daniel MATIFAS, M. Habib MOUFFOKES, M. Marc NÉDÉLEC, M. Yvon NEVEUX, Mme Brigitte PEUDUPIN, M. Jean-Pierre ROBLIN, Mme Christiane STAUB, M. Abdel Nasser ZERARGA Conseillers</p> <p>Membres absents excusés : M. Jean-François FOUNTAINE procuration à Mme Marie-Claude BRIDONNEAU, Mme Suzanne TALLARD (à partir de la question 6 sauf pour les questions 20, 33 et 34) procuration à M. Denis LEROY, M. Yann JUIN, M Jacques BERNARD procuration à Mme Brigitte GRAUX, M. Daniel GROSCOLAS (à partir de la question 21 sauf 33 et 34), M. Jean-Louis LÉONARD procuration à M. Yvon NEVEUX, Mme Nathalie DUPUY, Nicole THOREAU (à partir de la question 11 sauf pour les questions 20 33 et 34) procuration à M. Guy DENIER, M. Jean-François DOUARD (à partir de la question 13 sauf pour les questions 20, 33 et 34)</p> <p>Conseillers Mme Brigitte BAUDRY, M. Alain BUCHERIE procuration à M. Patrice JOUBERT, M. Jean-Claude CHICHE procuration à M. Michel BOBRIE, Mme Christelle CLAYSAC procuration à Mme Catherine BENGUIGUI, M. Jean-Claude COUGNAUD procuration à M. Christian GRIMPRET, Mme Marie-Thérèse DELAHAYE procuration à M. Aimé GLOUX, M. Jack DILLENBOURG procuration à Mme Brigitte PEUDUPIN, Mme Sylvie DUBOIS (à partir de la question 27), M. Olivier FALORNI procuration à Mme Patricia FRIOU, Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX (à partir de la question 6 sauf la question 20) procuration à Mme Soraya AMMOUCHE, Mme Nathalie GARNIER procuration à M. Philippe JOUSSEMET, Mme Lolita GARNIER procuration à M. Daniel MATIFAS, M. Christian GUICHET (à partir de la question 21 sauf 33 et 34), M. Dominique HÉBERT, Mme Virginie KALBACH procuration à M. Michel-Martial DURIEUX, M. Guillaume KRABAL procuration à Mme Maryline SIMONÉ, M. David LABICHE procuration à M. Gérard FOUGERAY, Mme Sabrina LACONI, Mme Joëlle LAPORTE-AUDIRE procuration à M. Patrick ANGIBAUD, M. Patrick LARIBLE procuration à M. Marc NÉDÉLEC, M. Arnaud LATREUILLE procuration à Mme Marie-Anne HECKMANN, Mme Esther MÉMAIN, M. Sylvain MEUNIER, Mme Sylvie-Olympe MOREAU, Mme Dominique MORVANT procuration à M. Pierre DERMONCOURT, Mme Annie PHELUT, M. Michel PLANCHE, M. Yannick REVERS procuration à M. Jean-Pierre FOUCHER, M. Jean-Louis ROLLAND, Mme Véronique RUSSEIL, M. Jean-Marc SORNIN, M. Michel VEYSSIÈRE procuration à M. Daniel GROSCOLAS (à partir de la question 21 sauf pour les questions 33 et 34),</p> <p>Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre FOUCHER, vice-président</p>
Date de convocation 21/05/2010	
Date de publication : 04/06/2010	

Nombre de membres en exercice :	96	Bulletins litigieux :	0
Nombre de membres présents :	58	Abstentions :	0
Nombre de membres ayant donné procuration :	24	Suffrages exprimés :	82
Nombre de votants :	82	Pour l'adoption :	82
		Contre l'adoption :	0

N° 15

Titre / BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - ADMISSIONS EN NON VALEUR

Madame BRIDONNEAU expose qu'il est proposé au conseil communautaire d'admettre en non-valeur les sommes portées sur les états transmis par Monsieur le trésorier municipal de La Rochelle pour un montant total de 10 470,13 euros (dix mille quatre cent soixante dix euros 13 cts).

Ces sommes pour lesquelles des titres de recettes ont été émis n'ont pu être recouvrées malgré toutes les procédures de recouvrement employées.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget annexe assainissement fonction 8112 nature 654.

CES PROPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTÉES,
POUR EXTRAIT CONFORME,
POUR LE PRÉSIDENT,
LA VICE-PRÉSIDENTE

Marie-Claude BRIDONNEAU



24802 - CDA LA ROCHELLE BA ASSAINISSEM

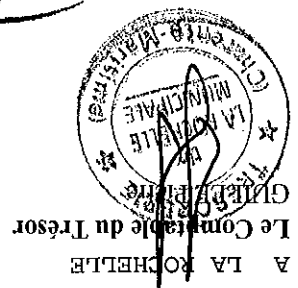
Pièces des collectivités et établissements locaux irrécouvrables

Arrêtées à la date du 10/04/2010

Le comptable du Trésor soussigné expose qu'il n'a pu procéder au recouvrement des pièces portées sur l'état ci-après, en raison des motifs énoncés.

Il demande, en conséquence, l'admission en non-valeurs de ces pièces pour le montant total de : 5 018,08 Euro(s)

Date d'émission de la pièce	Références de la pièce	N° d'ordre de la pièce	Nom du redevable	Objet de la pièce	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation	Observation
1/08/07	T-900001003913	1	CHEIGNE SUZANNE	0	85,35	personne disparue	
1/08/07	T-900001004057	1	LEBRUN ERIC	0	64,39	combinaison infructueuse d actes	
1/08/07	T-900001003900	1	CADIOU DANIEL	0	197,80	combinaison infructueuse d actes	
1/08/07	T-900001004010	1	GUINGO CATHERINE EP MARCHE	0	97,48	combinaison infructueuse d actes	
1/08/07	T-900001004014	1	HEREU ANNE OU MICHAUD ANNE	0	88,09	combinaison infructueuse d actes	
1/08/07	T-900001004094	1	MERRY AUGUSTE	0	237,30	décédé et demande renseignement négative	
1/07/07	T-106	1	CHATELET ENVIRONNEMENT SERVICI	300	324,00	pv carence	
1/04/07	T-69	1	FRANCOIS ANNE EP PELLETIER	300	183,60	combinaison infructueuse d actes	
1/08/07	T-900001004075	1	LUSSAN M-JOSE	0	193,68	Supendettement et décision effacement de dette	
1/08/07	T-900001004077	1	MAILLOUX/ROUILLARD T/C	0	96,84	combinaison infructueuse d actes	
1/08/07	T-900001004210	1	TESSIER ALEXANDRINE	0	67,41	mpai et demande renseign. Négative	
1/08/07	T-900001004071	1	LORGE MARIANE	0	120,14	combinaison infructueuse d actes	
1/08/07	T-900001004202	1	SYLLA LISE N&B SOHIER	0	113,54	combinaison infructueuse d actes	
1/08/07	T-900001004126	1	PERRUCHON CYRILLE EP SEITIER	0	283,09	combinaison infructueuse d actes	
1/08/07	T-900001003818	1	ALESSANDRI PHILIPPE	0	63,36	combinaison infructueuse d actes	
1/08/07	T-900001003979	1	GANGUILLIN J-JACQUES	0	92,27	mpai et demande renseign. Négative	
1/08/07	T-900001004137	1	POUPONNOT I-LUC	0	188,49	décédé et demande renseignement négative	
1/11/08	R-38-152	1	SAMME VINCENT	0	70,07	décédé et demande renseignement négative	
1/11/08	R-38-157	1	SMALTO CORBIER GISELE	0	179,31	mpai et demande renseign. Négative	
1/11/08	R-6-2	1	ADPP DOS M GABARRE	0	388,14	mpai et demande renseign. Négative	
1/08/07	T-900001003986	1	GAZEAU BRUNO	0	82,64	combinaison infructueuse d actes	
1/08/07	T-900001004000	1	GRAND/SEDEAU	0	101,83	combinaison infructueuse d actes	
1/06/06	T-74	1	HENRIAUD JEAN CHRISTOPHE	300	66,33	combinaison infructueuse d actes	
1/11/08	R-3-12	1	AUDOIN MARINA	0	0,30	RAR inférieur seul poursuite	



A LA ROCHELLE
Le Comptable du Trésor

, Le 10/04/2010



Le Comptable du Trésor

A LA ROCHELLE

Le 10/04/2010

Date de la pièce	Références de la pièce	N° d'ordre de la pièce	Nom du redevable	Objet de la pièce	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation	Observations
7/11/08	R-3-14	1	BACCHETTI BRUNO.	✓	-27,50	RAR inférieur seuil poursuite	
7/11/08	R-31-24	1	BOUBARNE/CHALCO WOLGANG MYRIAM	✓	-7,28	RAR inférieur seuil poursuite	
7/11/08	R-4-42	1	COLLON MATHIEU.	✓	72,12	npat et demande renseign. Négative	
17/11/08	R-4-63	1	DUVAL RAYMOND.	✓	167,46	décédé et demande renseignement négative	
17/11/08	R-2-73	1	GAMBLIN PHILIPPE.	✓	70,95	npat et demande renseign. Négative	
7/11/08	R-2-98	1	JOUNEAU.	✓	15,22	RAR inférieur seuil poursuite	
17/02/08	R-3-6	1	BELY WILLIAM OU BRACQ ALEXANDR	✓	0,27	RAR inférieur seuil poursuite	
7/08/07	T-900001003942	1	DAVIER MICHEL.	✓	75,56	combinaison infructueuse d actes	
7/08/07	T-900001004043	1	LAHET JUZAN FREDERIC.	✓	601,16	Cloûre insuffisance actif sur R.I.L.J	
7/08/07	T-900001003881	1	BOUSQUET BRUNO.	✓	149,78	pv carence	
	TOTAL				5 018,08		

24802 - CDA LA ROCHELLE BA ASSAINISSEM
 Pièces des collectivités et établissements locaux irrécouvrables

Arrêtées à la date du 10/04/2010



Le Trésor Public ou Service du Secteur Local

Etat n°1 - 2010 -

24802 - CDA LA ROCHELLE BA ASSAINISSEM
Pièces des collectivités et établissements locaux irrécouvrables

Arrêtées à la date du 08/01/2010

Le comptable du Trésor soussigné expose qu'il n'a pu procéder au recouvrement des pièces portées sur l'état ci-après, en raison des motifs énoncés.

Il demande, en conséquence, l'admission en non-valeurs de ces pièces pour le montant total de : **1 476,11 Euro(s)**

Date émission de la pièce	Références de la pièce	N° d'ordre de la pièce	Nom du redevable	Objet de la pièce	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation	Observations
1/11/08	R-50-393	2	BRAHIMI NOUREDINE .	0	535,10	autoris pours refusee	
1/10/08	R-26-1237	2	ROUX JEREMIE .	0	80,87	autoris pours refusee	
5/05/08	R-2-1383	2	BRAHIMI NOUREDINE .	0	12,98	autoris pours refusee	
5/05/08	R-50-1870	2	BACHELIN ELIANE ET GUY .	0	19,49	RAR inferieur seuil poursuite	
5/05/08	R-55-615	2	JUBEAU EDMOND .	0	34,14	RAR inferieur seuil poursuite	
1/10/08	R-2-2152	2	ATLANTIQUE THERMIQUE	0	18,91	RAR inferieur seuil poursuite	
5/06/09	R-26-434	2	AMMACHI MYRIAM .	0	28,44	RAR inferieur seuil poursuite	
1/06/08	R-634-7	2	AMARAL HENRIQUES .	0	55,59	autoris pours refusee	
1/07/08	R-2-2678	2	MOUSSARIF FATIMA .	0	130,66	Surendettement et décision effacement de dette	
1/11/08	R-12-176	2	MOINET AUDREY .	0	24,24	RAR inferieur seuil poursuite	
1/11/08	R-50-1669	2	ADO ADO YAPI .	0	2,02	RAR inferieur seuil poursuite	
1/10/07	R-55-601	2	BRAHIMI NOUREDINE .	0	116,92	autoris pours refusee	
1/11/08	R-26-1199	2	BOBIET THIERRY .	0	73,13	autoris pours refusee	
1/05/08	R-2-900	2	COMBEAU STEPHANE .	0	10,68	RAR inferieur seuil poursuite	
1/05/08	R-50-2211	2	BOBIET THIERRY .	0	53,50	autoris pours refusee	
1/06/09	R-2-3248	2	ATLANTIQUE THERMIQUE	0	9,81	RAR inferieur seuil poursuite	
1/06/09	R-2-2345	2	EMMERLING MARYLINE .	0	22,33	RAR inferieur seuil poursuite	
1/04/08	R-1-112	2	CHALOS ALEXANDRA .	0	8,23	RAR inferieur seuil poursuite	
1/05/08	R-2-1374	2	MOINET AUDREY .	0	2,24	RAR inferieur seuil poursuite	
1/08/08	R-1-110	2	DAVRIL ALAIN .	0	47,19	autoris pours refusee	
1/03/09	R-50-1835	1	AD COMPAGNY .	0	5,35	RAR inferieur seuil poursuite	
1/07/08	R-50-2998	2	LUNEAU JEAN YVES .	0	22,50	RAR inferieur seuil poursuite	
5/12/08	R-2-4225	2	CHAUVEAU BRIGITTE .	0	32,01	autoris pours refusee	
5/12/08	R-2-1609	2	MOUSSARIF FATIMA .	0	111,17	Surendettement et décision effacement de dette	
1/06/09	R-634-3	2	ADF FINANCE SARL .	0	18,61	RAR inferieur seuil poursuite	

A LA ROCHELLE
Le Comptable du Trésor
GUILLE Pierre

, Le 08/01/2010

Pièces des collectivités et établissements locaux irrécouvrables

Arrêtées à la date du

Le comptable du Trésor soussigné expose qu'il n'a pu procéder au recouvrement des pièces portées sur l'état ci-après, en raison des motifs énoncés.

Il demande, en conséquence, l'admission en non-valeurs de ces pièces pour le montant total de :

Date émission de la pièce	Références de la pièce	N° d'ordre de la pièce	Nom du redevable	Objet de la pièce	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation	Observation
	TOTAL				1 476,11		

24802 - CDA LA ROCHELLE BA ASSAINISSEM
Pièces des collectivités et établissements locaux irrécouvrables

Arrêtées à la date du 23/04/2010

Le comptable du Trésor soussigné expose qu'il n'a pu procéder au recouvrement des pièces portées sur l'état ci-après, en raison des motifs énoncés.

Il demande, en conséquence, l'admission en non-valeurs de ces pièces pour le montant total de : **1 329,27 Euro(s)**

Date émission de la pièce	Références de la pièce	N° d'ordre de la pièce	Nom du redevable	Objet de la pièce	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation	Observations
04/08	R-2-75	2	BOUDIERE ALBERT .	0	29,01	certificat d irrécouvrabilité pour le débiteur	
04/08	R-2-66	2	APT AS M BLOT .	0	6,76	RAR inférieur seuil poursuite	
06/09	R-3-1570	2	HELENE JEAN PHILIPPE .	0	92,21	Surendettement et décision effacement de dette	
06/09	R-2-79	1	FRICOT THIERRY .	0	0,04	RAR inférieur seuil poursuite	
06/09	R-2-173	2	AUGER PAUL .	0	22,33	RAR inférieur seuil poursuite	
06/09	R-2-3576	2	GAUTIER JEAN .	0	30,21	RAR inférieur seuil poursuite	
06/09	R-2-278	2	FORMES ET VOLUMES .	0	172,09	certif irrécouvrabilité	
09/09	R-2-79	2	BOIRON CHARLOTTE .	0	9,69	RAR inférieur seuil poursuite	
09/08	R-2-98	2	COMEDIA .	0	7,77	RAR inférieur seuil poursuite	
09/08	R-2-49	2	DUBREUILH PATRICIA .	0	92,99	autoris pous refusee	
07/09	R-2-93	2	LE TERROIR DE L AUVERGNAT .	0	1,01	RAR inférieur seuil poursuite	
07/09	R-3-1296	2	C ENERGIE .	0	3,06	RAR inférieur seuil poursuite	
07/09	R-2-4405	2	2B ENTREPRISE .	0	23,98	Cloture insuffisance actif sur RJJ	
07/09	R-3-2957	2	LECOQ JOSEPH .	0	0,90	RAR inférieur seuil poursuite	
12/09	R-2-92	2	BERTRAND HUBERT .	0	6,24	RAR inférieur seuil poursuite	
12/09	R-2-58	2	LESPINASSE PIERRE .	0	13,23	RAR inférieur seuil poursuite	
12/09	R-3-3233	2	C ENERGIE .	0	1,04	RAR inférieur seuil poursuite	
08/09	R-2-3629	2	2B ENTREPRISE .	0	19,72	Cloture insuffisance actif sur RJJ	
01/09	R-2-4	2	2B ENTREPRISE .	0	26,82	Cloture insuffisance actif sur RJJ	
11/07	R-3-846	2	DUBREUILH PATRICIA .	0	112,23	autoris pous refusee	
10/07	R-3-2349	2	LELOUP MONIQUE .	0	15,27	autoris pous refusee	
10/07	R-3-1470	2	D'ABOVILLE THOMAS .	0	75,44	RAR inférieur seuil poursuite	
12/07	R-3-1463	2	BOUDIERE ALBERT .	0	32,55	certificat d irrécouvrabilité pour le débiteur	
10/09	R-3-1374	2	FORMES ET VOLUMES .	0	58,74	certif irrécouvrabilité	
06/09	R-2-31	2	CANIGIANI FRANCIS .	0	41,10	autoris pous refusee	

A LA ROCHELLE
Le Comptable du Trésor
GUILLE Pierre

, Le 23/04/2010

2

24802 - CDA LA ROCHELLE BA ASSAINISSEM
Pièces des collectivités et établissements locaux irrécouvrables

Arrêtées à la date du 23/04/2010

Date l'émission de la pièce	Références de la pièce	N° d'ordre de la pièce	Nom du redevable	Objet de la pièce	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation	Observations
15/11/09	R-2-3594	2	BOUTICYCLE VELO OCEAN SARL .	0	32,70	RAR inférieur seuil poursuite	
15/11/09	R-2-4382	2	2B ENTREPRISE .	0	16,35	Cloture insuffisance actif sur RJLJ	
10/10/08	R-3-3208	2	LELOUP MONIQUE .	0	3,94	autoris pours refusee	
10/10/08	R-3-3174	2	CANIGIANI FRANCIS .	0	47,85	autoris pours refusee	
16/12/08	R-2-4599	2	LELOUP MONIQUE .	0	13,13	autoris pours refusee	
6/12/08	R-2-4576	2	CANIGIANI FRANCIS .	0	28,31	autoris pours refusee	
10/10/08	R-3-1658	2	HELENE JEAN PHILIPPE .	0	88,95	Surendettement et décision effacement de dette	
19/07/08	R-3-2788	2	LELOUP MONIQUE .	0	20,27	autoris pours refusee	
19/05/08	R-3-2649	2	DUBREUILH PATRICIA .	0	96,49	autoris pours refusee	
15/06/08	R-3-1533	2	GBSTRIM IGC .	0	19,89	RAR inférieur seuil poursuite	
15/06/08	R-2-3743	2	CANIGIANI FRANCIS .	0	19,16	autoris pours refusee	
15/06/08	R-2-244	2	LELOUP MONIQUE .	0	27,91	autoris pours refusee	
15/06/08	R-2-4051	2	LE GUAY SYLVIE .	0	19,89	RAR inférieur seuil poursuite	
	TOTAL				1 329,27		

A LA ROCHELLE
Le Comptable du Trésor
GUILLE Pierre

, Le 23/04/2010

24802 - CDA LA ROCHELLE BA ASSAINISSEM
Pièces des collectivités et établissements locaux irrécouvrables

Arrêtées à la date du 04/03/2010

Le comptable du Trésor soussigné expose qu'il n'a pu procéder au recouvrement des pièces portées sur l'état ci-après, en raison des motifs énoncés.

Il demande, en conséquence, l'admission en non-valeurs de ces pièces pour le montant total de : **2 089,15 Euro(s)**

Date émission de la pièce	Références de la pièce	N° d'ordre de la pièce	Nom du redevable	Objet de la pièce	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation	Observation
05/08	R-1-771	2	GUERINEAU ROGER .	0	20,31	RAR inférieur seuil poursuite	
12/08	R-1-1956	2	AZITO FRANCE .	0	21,28	Cloture insuffisance actif sur RJLJ	
06/09	R-1-7	2	BIZET SUZANNE .	0	8,18	RAR inférieur seuil poursuite	
10/08	R-1-1630	2	NOBLANC JACQUES .	0	98,04	autoris pours refusee	
08/09	R-1-121	2	L HEVEDER JEAN YVES .	0	22,05	RAR inférieur seuil poursuite	
11/08	R-1-3819	2	FEGA BLENDI .	0	10,13	RAR inférieur seuil poursuite	
05/08	R-1-1724	2	CHASSIN MICHEL .	0	65,27	autoris pours refusee	
10/08	R-1-797	2	FERREIRA ALBAN .	0	87,77	personne disparue	
06/09	R-1-3241	2	FERRANDON GILLES .	0	0,10	RAR inférieur seuil poursuite	
05/08	R-1-690	2	FERREIRA ALBAN .	0	88,91	personne disparue	
11/08	R-1-258	2	GUERINEAU ROGER .	0	16,89	RAR inférieur seuil poursuite	
11/07	R-1-119	2	E.A.D.P LA POSTE -CIPOSTE SAS	0	24,75	poursuite sans effet	
07/08	R-1-241	2	AZITO FRANCE .	0	50,85	Cloture insuffisance actif sur RJLJ	
07/08	R-1-180	2	LAMARE DUCHESNE CREATION SARI	0	32,46	RAR inférieur seuil poursuite	
07/08	R-1-1102	2	BOUYSSOU CAROLINE .	0	99,46	autoris pours refusee	
10/09	R-1-1411	2	ATLANTIQUE THERMIQUE	0	28,54	RAR inférieur seuil poursuite	
01/09	R-1-2508	1	8 RUE DES MARIETTES .	0	9,24	RAR inférieur seuil poursuite	
11/08	R-1-127	2	BOR ROLAND .	0	16,89	décédé et demande renseignement négative	
10/07	R-1-908	2	AVRAN NELLY .	0	213,03	autoris pours refusee	
11/07	R-1-1747	2	FRANCE EUROPE METAL ATLANTIQUE	0	43,11	RAR inférieur seuil poursuite	
10/07	R-1-844	2	BARDIOT PHILIPPE .	0	15,27	RAR inférieur seuil poursuite	
10/07	R-1-1603	2	BROSSARD CENDRINE .	0	159,27	autoris pours refusee	
12/07	R-1-126	2	BLANC IRÈNE .	0	37,35	RAR inférieur seuil poursuite	
05/08	R-1-1733	2	FRANCE EUROPE METAL ATLANTIQUE	0	17,33	RAR inférieur seuil poursuite	
05/08	R-1-493	1	8 RUE DES MARIETTES .	0	25,23	RAR inférieur seuil poursuite	

A LA ROCHELLE
 Le Comptable du Trésor
 GUILLE Pierre

, Le 04/03/2010

24802 - CDA LA ROCHELLE BA ASSAINISSEM
Pièces des collectivités et établissements locaux irrécouvrables

Arrêtées à la date du 04/03/2010

Date l'émission de la pièce	Références de la pièce	N° d'ordre de la pièce	Nom du redevable	Objet de la pièce	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation	Observations
19/05/08	R-1-2199	2	FELTAIN MARAMA .	0	11,71	autoris pours refusee	
19/07/09	R-1-48	2	IOUSSAIDEME MOUSSA .	0	35,57	RAR inferieur seuil poursuite	
7/04/08	R-1-269	2	BUREAU STEPHANE .	0	23,14	RAR inferieur seuil poursuite	
22/07/09	R-1-1222	2	AUGER YANNICK .	0	98,78	certificat d irrecouvrabilité pour le débiteur	
22/07/09	R-1-3408	2	DAOULAS SUCCESSION AUMONIER MI	0	25,43	RAR inferieur seuil poursuite	
17/01/09	R-1-41	2	FERREIRA ALBAN .	0	29,24	personne disparue	
11/08/09	R-1-1	2	DUPUIS SOPHIE .	0	39,50	RAR inferieur seuil poursuite	
1/06/09	R-1-1544	2	CAMILLE NANCY .	0	93,22	autoris pours refusee	
13/08/09	R-1-1325	2	BONNIN CAMILLE .	0	29,84	RAR inferieur seuil poursuite	
6/12/08	R-1-4550	2	AUGER YANNICK .	0	20,55	certificat d irrecouvrabilité pour le débiteur	
17/08/08	R-1-131	2	CHASSIN MICHEL .	0	66,38	autoris pours refusee	
3/12/07	R-1-1308	2	PREFECTURE .	0	16,23	RAR inferieur seuil poursuite	
16/12/08	R-1-4224	2	FELTAIN MARAMA .	0	29,99	autoris pours refusee	
16/12/08	R-1-137	2	BRUNETEAU CHANTAL .	0	68,83	autoris pours refusee	
16/12/08	R-1-617	2	BOUYSSOU CAROLINE .	0	67,39	autoris pours refusee	
14/11/08	R-1-1357	2	AVRAN NELLY .	0	207,12	autoris pours refusee	
17/08/08	R-1-212	2	FRANCE EUROPE METAL ATLANTIQUE	0	14,52	RAR inferieur seuil poursuite	
	TOTAL				2 089,15		

A LA ROCHELLE

, Le 04/03/2010

Le Comptable du Trésor

GUILLE Pierre



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Trésorerie Municipale de LA ROCHELLE

8 Avenue du Général Leclerc

17 025 LA ROCHELLE CEDEX

017
011

Collectivité

BUDGET ASST EAU 248-02

Taxes et produits irrécouvrables

Exercice 2010

N°

Le comptable soussigné, expose qu'il n'a pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci après colonnes 5 à 8 en raison des motifs énoncés dans la colonnes 11.

Il demande, en conséquence, l'allocation en non valeur de ces titres, cotes ou produits, dont le montant s'élève aux sommes suivantes

		Sommes non recouvrées
Rôle de l'année	1998	
Rôle de l'année	2002	
Rôle de l'année	2004	
Rôle de l'année	2005	
Rôle de l'année	2006	288,34
Rôle de l'année	2007	114,15
Rôle de l'année	2008	55,09
TOTAUX		457,58

A LA ROCHELLE, le 02/03/2010

Le Comptable du Trésor

A _____ le _____

L'Ordonnateur



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Trésorerie Municipale de LA ROCHELLE

8 Avenue du Général Leclerc

17 025 LA ROCHELLE CEDEX

017
011

Collectivité

BUDGET ASST EAU 248-02

Taxes et produits irrécouvrables

Exercice 2010

N°

Le comptable soussigné, expose qu'il n'a pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci après colonnes 5 à 8 en raison des motifs énoncés dans la colonnes 11.

Il demande, en conséquence, l'allocation en non valeur de ces titres, cotes ou produits, dont le montant s'élève aux sommes suivantes

		Sommes non recouvrées
Rôle de l'année	1998	
Rôle de l'année	2002	
Rôle de l'année	2004	
Rôle de l'année	2005	
Rôle de l'année	2006	29,64
Rôle de l'année	2007	99,94
Rôle de l'année	2008	
TOTAUX		129,58

49,34 :

A LA ROCHELLE, le 21/04/2010

Le Comptable du Trésor

A _____ le _____

L'Ordonnateur

